

LA LETTRE DU MAIRE

JUIN 2021 N°5

Régis SARAZIN, Maire de Nanteuil-lès-Meaux
1^{er} Vice-Président de la Communauté
d'Agglomération du Pays de Meaux

ÉDITO

Budget 2021 : les enjeux de notre commune

Adopté le 24 février dernier en séance du conseil municipal, le budget 2021 s'inscrit dans la continuité des engagements pris par vos élus : garantir un service public de qualité, faire face à l'accroissement de la population et développer des projets d'avenir.

Je mesure la confiance dont vous avez fait preuve à mon égard en reconduisant la liste que je dirige lors des dernières élections municipales.

Tous les jours, je mets un point d'honneur à en être digne et à défendre les intérêts de notre Ville, en continuant à garantir son cadre de vie si agréable à vivre, et en gérant au mieux ses finances malgré toutes les contraintes.

2021 est la première année entière d'exécution du nouveau mandat que vous m'avez confié. Première année, certes, mais comme vous le verrez, une année durant laquelle de nombreux projets verront déjà le jour. Car les projets n'attendent pas !

Nanteuil continue de grandir chaque jour, et avec elle la nécessité de préparer l'avenir, de maintenir le « bon vivre » de notre commune, d'adapter les équipements scolaires, sportifs ou même culturels.

Ainsi, vous le verrez au fil de ces pages, le budget voté par le conseil municipal prévoit la réalisation de nombreux équipements dès cette année, déjà achevés pour certains, et en cours pour d'autres : terrain de foot synthétique, second accueil de loisirs, rénovation du city stade, extension de l'école maternelle Oblin, rénovation du local du Crédit agricole...

Le plan de déploiement de la vidéoprotection sera poursuivi, des dispositifs routiers seront aménagés pour réduire la vitesse sur certaines portions de voies qui le nécessitent, les premiers aménagements du plan vélo seront réalisés pour vous permettre de vous déplacer plus sereinement dans Nanteuil...

Pendant ces mois de pandémie, nous avons aussi pu mesurer combien les manifestations traditionnelles de notre ville nous ont manqué, combien elles créent du lien entre nous, combien elles sont importantes pour nous permettre de nous retrouver. Malgré le contexte incertain et les restrictions de budget, le conseil municipal a tenu à maintenir dans le budget 2021 les sommes dédiées à

l'animation de notre ville : Tarte en prunes, Foulées Nanteuillaises, Fête de la rentrée, Je cours pour Nanteuil, repas des seniors, spectacles jeune public... et j'en passe. Les élus et le comité des fêtes nous promettent même des nouveautés cette année : nous comptons sur vous pour être au rendez-vous !

Je voulais vous expliquer clairement, par ces lignes, que, pour la première fois depuis onze ans, le conseil municipal a dû prendre la décision cette année d'augmenter légèrement le taux de la taxe foncière.

Cette décision était indispensable pour permettre les investissements d'avenir essentiels pour notre ville en raison de son développement démographique, imposé par la loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain). En effet, comme j'ai déjà eu l'occasion de vous l'écrire, les dotations de l'État faiblissent d'année en année et, comme vous le lirez plus loin, elles sont, de plus, sous-évaluées en raison de la sous-estimation de notre population actuelle. Depuis la réforme de la taxe d'habitation, la taxe foncière est le seul levier sur lequel les communes peuvent agir pour augmenter leurs revenus.

Cette décision, sachez-le, mûrement réfléchie, a été prise à l'unanimité par le conseil municipal. Je me dois de vous rappeler que ce taux n'avait pas été augmenté durant toutes ces onze dernières années, ce qui est plutôt rare.

Soyez assurés que nous regardons de près chaque dépense - je signe moi-même chaque bon de commande, quelle qu'en soit la somme ! -, l'évaluons, la mettons en concurrence systématiquement, cherchons des subventions pour chaque projet... Chaque euro dépensé l'est utilement, de manière optimale et pour l'avenir de Nanteuil.

Vous pouvez compter sur mon engagement pour notre Ville.

Bien à vous,
C. Sarazin,
Régis Sarazin

Un budget 2021 sur fond de crise sanitaire

Sans aucun doute, la crise sanitaire vécue depuis le printemps dernier a un impact sur les finances municipales.

Achat de masques, opérations de nettoyage et de désinfection des espaces et établissements publics, mise en place des protocoles sanitaires et investissement dans des machines de désinfection des surfaces par brumisation pour les écoles... La Ville s'est aussi retrouvée face à un manque à gagner dû aux aides diverses apportées, notamment aux commerçants, à la baisse de la taxe locale sur les enseignes et publicités extérieures, ou encore la suspension des activités périscolaires.

Malgré ce contexte, la Ville s'attache à maintenir un haut niveau d'investissement pour répondre aux besoins de la population grandissante et en attente de services et d'accompagnement de qualité.

Et comme toutes les collectivités locales, la ville de Nanteuil-lès-Meaux doit obéir à la règle d'équilibre du budget : les dépenses doivent être complètement couvertes par les recettes.

Quelles recettes pour la Ville ?

La Ville finance ses dépenses selon trois types de recettes : les produits des services, les dotations de l'État et subventions, et les impôts locaux.

Qu'entend-on par produits des services ?

Ils proviennent en majorité de la restauration scolaire et de l'occupation du domaine public (exemple : stationnement temporaire de véhicules de chantier sur les trottoirs). Ils représentent une part assez faible du budget en raison de la volonté de maintenir des tarifs modestes

comparativement à des villes semblables. De plus, depuis maintenant 2 ans, la Ville fait le choix de ne pas augmenter les tarifs des repas de restauration scolaire pour que ce service reste accessible au plus grand nombre.

Les dotations de l'État et subventions

Pour calculer le montant des dotations et subventions accordées aux communes, l'État se base principalement sur le nombre d'habitants recensés par l'INSEE.

Malheureusement, pour Nanteuil, les chiffres ne reflètent pas la réalité du terrain car ils ne tiennent pas compte de l'arrivée des habitants du nouveau quartier, ni des constructions imposées par l'État dans le cadre de la loi Solidarité et Renouvellement Urbain.

Pour Nanteuil-lès-Meaux, la population totale est établie à 6 292 habitants (chiffres INSEE 2018) alors que la ville en compte au minimum 1 000 de plus.

Or, l'INSEE a annoncé dernièrement que le prochain recensement qui devait avoir lieu en 2022 est finalement repoussé à 2023 en raison de la crise du covid-19.

Ce calcul faussé des dotations avec pour conséquence un manque à gagner de plus de 100 000 euros, couplé au désengagement de l'État année après année, font que la Ville se retrouve face à des recettes qui ne sont pas en adéquation avec ses besoins.

Les impôts locaux

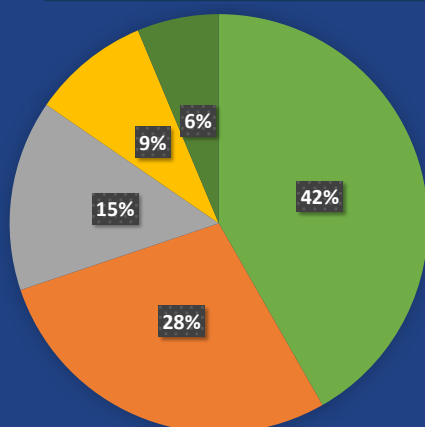
Financement principal du budget de la commune, la municipalité s'est refusée pendant 11 ans toute augmentation des impôts locaux.

Grâce à des dépenses optimisées et maîtrisées, la municipalité est parvenue, ces dernières années, à maintenir une qualité de services pour les Nanteuillais.



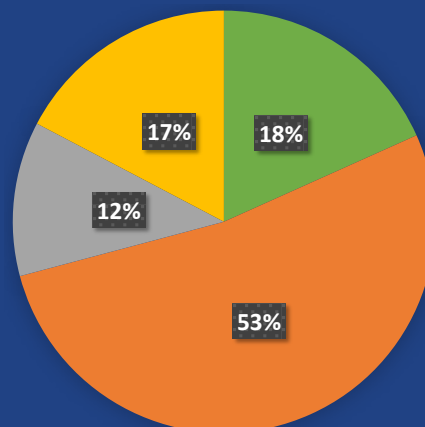
BUDGET 2021 : 12 597 448 €

- FONCTIONNEMENT : 7 528 766 €
- INVESTISSEMENT : 5 068 682 €



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

- Masse salariale (agents de la ville)
- Charges à caractère général (fournitures, fluides...)
- Transfert vers l'investissement (autofinancement)
- Autres charges de gestion courante (subventions, CCAS...)
- Divers (charges financières)



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

- Équipement : reste à réaliser (civystade, terrain de foot...)
- Équipement : en cours (ALSH, extension maternelle Oblin)
- Dépenses financières (capital de la dette)
- Divers (étude de travaux...)



RECETTES 2021 LES CHIFFRES À RETENIR

- **Impôts et taxes** : 5 040 976 €
- **Produits des services** : 463 230 €
- **Subventions pour l'investissement** : 757 296 €
- **Produits des cessions d'immobilisations** : 257 252 €
- **Dotations de l'État** : 688 180 €
- **Emprunt** : 1 464 178 €

Peuvent être cités les aides accordées aux associations de la ville, cœur battant de la commune, les diverses modernisations et constructions d'équipements publics pour répondre aux besoins des habitants, les investissements de voirie, le personnel municipal toujours présent et au service des habitants, ou encore les actions en faveur de l'enfance.

Mais avec le désengagement progressif de l'État qui diminue les subventions accordées, l'obligation de continuer à agrandir notre population en raison de la loi SRU, et donc de créer des équipements publics, la question de la fiscalité doit désormais être revue.

Dans le cadre de la suppression de la taxe d'habitation – en 2023, plus aucun foyer ne paiera de taxe d'habitation sur sa résidence principale – l'État a établi que la part départementale de la taxe foncière serait reversée aux communes.

La taxe foncière est dorénavant le seul levier des villes pour augmenter leurs recettes. Le conseil municipal a donc décidé, pour la première fois depuis 11 ans, d'augmenter le taux d'imposition.

Ainsi, alors qu'en 2020, le taux d'imposition foncier sur le bâti était de 47,71 % (comprenant la taxe foncière ville et départementale suite à la réforme de la taxe d'habitation), il passera en 2021 à 50 %. Cela représente une augmentation annuelle comprise entre 26 et 85 € en moyenne par foyer.

En parallèle, le conseil municipal a également décidé de limiter à hauteur de 40 % de la base imposable l'exonération de deux ans de la taxe foncière sur les propriétés bâties, contre 100 % auparavant.

Quels projets pour l'avenir ?

Vous l'aurez compris, le budget 2021 s'inscrit dans une continuité de développement, d'investissements et d'accompagnement des Nanteuillais.

La Ville va ainsi continuer d'entretenir et de moderniser ses infrastructures, tout en préparant le futur en développant de nouveaux services pour satisfaire les besoins

et attentes de la population nanteuillaise grandissante, à l'image des outils numériques déjà mis en place pour favoriser le quotidien des habitants tels que le Portail citoyen pour effectuer ses démarches administratives en ligne, la newsletter mensuelle de la ville, ou encore l'application de Nanteuil pour être informé en temps réel des actualités de la commune.

Parmi les équipements majeurs, nous pouvons notamment citer la construction du nouveau terrain de foot synthétique (1,26 millions d'€), ou encore la réfection du city stade (63 500 €).



Priorité donnée à l'enfance

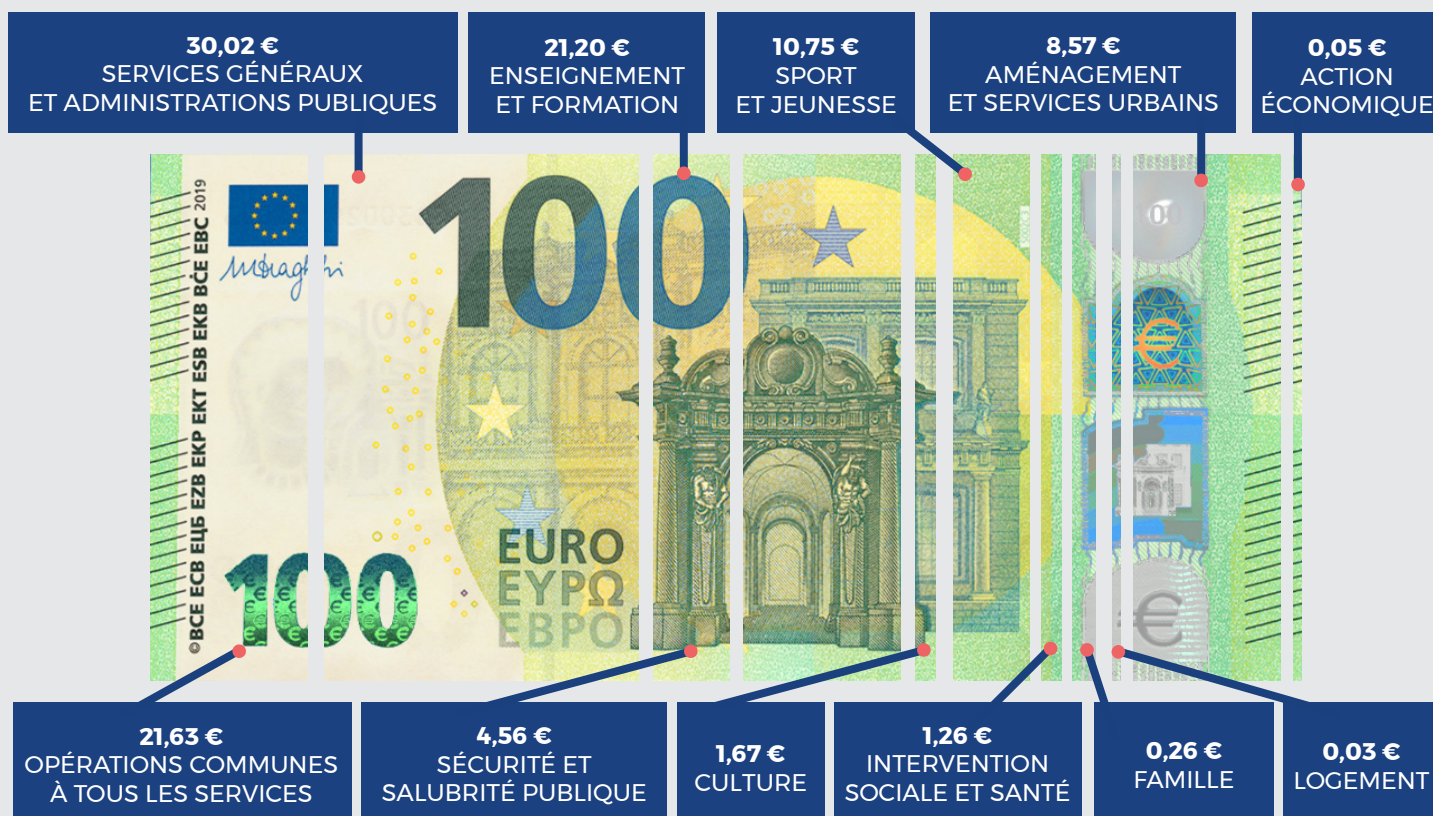
Les écoles, qui restent un axe majeur d'action de la Ville, vont également être modernisées et rénovées avec l'extension de la maternelle Oblin suite à la démolition des structures modulaires à l'été 2020 (1,2 millions d'€).



Le nouveau centre de loisirs jouxtant l'école François-de-Tessan, dont les travaux ont commencé depuis les vacances scolaires de la Toussaint, sortira également de terre d'ici la fin de l'année (2,3 millions d'€).



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT ET DE FONCTIONNEMENT SUR 100 €



Poursuite des opérations d'aménagements urbains

Le déploiement de la vidéoprotection va se poursuivre afin que tous les quartiers soient équipés, dans le but de lutter contre les cambriolages, l'incivisme et le vandalisme.

À cela s'ajoutera également le recrutement d'un agent supplémentaire à la police municipale pour renforcer les actions de l'équipe déjà en place.

Des études vont enfin être lancées en vue de la réfection de la rue Fernand-Collot, suite à l'enquête menée fin 2020 auprès des riverains.

Après des tests d'aménagements de chicanes rue Georges-Dagron pour réduire la vitesse des automobilistes, une enquête va également être déployée auprès des riverains pour déterminer avec eux les changements et améliorations à prévoir.

À noter aussi le réaménagement de l'ancien local du Crédit Agricole situé à Chermont, mais aussi des travaux d'agrandissement du rond-point du haut de l'avenue Charles-de-Gaulle afin de permettre la future desserte en bus du nouveau quartier.

La Ville, tournée vers le développement durable, va également construire son nouveau Plan Environnement Collectivités pour que chaque action municipale prenne en compte et respecte les exigences environnementales. Dans cette même logique, une rénovation des éclairages publics va être réalisée, et un entretien régulier des équipements de la ville sera poursuivi.

Le retour des grands rendez-vous événementiels de la ville

Enfin, 2021 sera aussi l'occasion de pouvoir tous se retrouver autour de nouveaux rendez-vous, comme des traditionnels dont, entres autres, la première édition du marché campagnard de Nanteuil le 6 juin, les Foulées Nanteuillaises le 12 juin - les inscriptions sont toujours ouvertes - mais aussi, la Fête de la musique le 19 juin ou encore la célèbre Fête de la Tarte en prunes le dernier week-end de septembre.

Il s'agit là bien sûr d'un tour d'horizon rapide et non exhaustif des projets de l'équipe municipale qui continue et continuera d'œuvrer et d'adapter ses projets aux nouvelles possibilités et attentes des habitants pour que la ville conserve ce « bon vivre » si caractéristique de Nanteuil-lès-Meaux.

Newsletter de Nanteuil : abonnez-vous !



Recevez dans votre boîte mail toute l'actualité qui agite la ville : travaux en cours, projets à l'étude, services de la mairie, événements, mais aussi reportages et autres découvertes !

Pour s'abonner rien de plus simple,
rendez-vous sur :
www.nanteuil-les-meaux.fr

Mairie de Nanteuil-lès-Meaux

14, rue Benjamin-Brunet | 77100 Nanteuil-lès-Meaux

www.nanteuil-les-meaux.fr | 01 60 23 06 10

📍 Ville de Nanteuil-lès-Meaux | 📷 Nanteuilma ville | 📱 Appli «NLM ma ville»